

Programme de formation

Référent en Santé Mentale et Addictions au Travail

La santé mentale et les addictions sont des enjeux cruciaux en entreprise. Leur impact sur le bien-être des employés et la performance de l'organisation est considérable. Cette formation vise à sensibiliser et former les participants sur la reconnaissance, la prévention et la gestion des problèmes de santé mentale et des addictions sur le lieu de travail afin de faire baisser le taux d'absentéisme, d'Arrêts Maladie, d'Accidents du Travail, de désinsertion professionnelle et d'invalidités.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux mentaux et addictifs en entreprise et la réglementation associée
- Repérer une personne qui présente un ou des troubles en santé mentale et burn out ou addiction
- Entrer en communication avec cette personne par la Communication Non Violente
- Intervenir en situation d'urgence

Connaître les différentes substances consommées, repérer les signes, prendre conscience du pourquoi la personne consomme, connaître l'impact de la substance sur la santé et la sécurité au travail.

- Recommander les différents acteurs locaux intégrant l'organisation de son entreprise
- Intervenir en collaboration avec l'entreprise sur les sujets de prévention Primaire, Secondaire et Tertiaire.

PUBLIC CONCERNÉ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Dirigeant, salarié, équipe ressources humaines, membres de CSE, SST, acteurs en santé au travail.

Formation en présentiel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La démarche progressive est construite sur une pédagogie active qui intègre les différents modes d'apprentissage.

- Dynamique, active, participative
- Affirmative + exercice et / ou jeu de rôle
- Formation en face à face
- Etude de cas pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES et TECHNIQUES

- Un livret apprenant est remis au démarrage de la formation le premier jour.
- Présentation
- Exercices
- Mise en situation
- Etude de cas pratiques
- Vidéos

CONTENU PEDAGOGIQUE

- **1^e jour :**
 - Définition de la santé mentale en entreprise, enjeux et réglementation
 - Différents troubles de santé mentale (Dépression, anxiété, idées suicidaires, crise de panique, Stress Post Traumatique), le Burn Out
 - Principe de la Méthode **AIDER**
 - Principe de la Communication Non Violente (CNV)
- **2^e jour :**
 - Principe du comportement addictif,
 - Les différentes addictions (avec substance et sans substance), identification des signes
 - Mise en application de la Méthode AIDER
 - Ecosystème d'accompagnement (collaboration avec les professionnels dans et hors cadre de travail)
 - Organisation professionnelle

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Nous contacter afin d'évaluer ensemble les délais d'accès et votre besoin
- **DELAIS :** Intra Entreprise : entre 15 Jours à 6 mois
- **DELAIS D'INSCRIPTIONS :** Inscription possible jusqu'à 7 jours avant le démarrage de la formation. Voir calendrier.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Suivi d'assiduité : feuille d'émargement signée par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Evaluation tout au long de la formation sous forme d'exercices et de mises en situation

DURÉE

18 heures : 14 heures en présentiel + 4h en visio 1 mois plus tard pour travail de groupe sur la Prévention spécifique à l'entreprise

ÉVALUATION

Avant la formation : Questionnaire de pré-évaluation des connaissances.

Pendant la formation : Exercices pratiques et études de cas.

Après la formation : Questionnaire de satisfaction et test de connaissances post-formation.

RECONNAISSANCE VISÉE

Attestation de formation

PRÉ-REQUIS

Aucun

MOYENS HUMAINS

Fabienne BALAS, infirmière en Santé au Travail, formatrice en santé mentale

CONTACT

Fabienne BALAS : fabiennebalas@ouvea-conseil.fr/ 06.89.49.87.96.

ASSIDUITE ET CONTINUITE

Les actions formatives d'OUVEA CONSEIL favorisent l'engagement des bénéficiaires et évitent les ruptures de parcours par la diversité des méthodes pédagogiques et l'implication des participants dans la définition des objectifs de formation. De plus, en cas de force majeure, les dates de présentiels peuvent être modifiées. Dans le cas d'un empêchement sur une longue durée, en accord avec l'entreprise, il peut être proposé au participant de rejoindre un autre groupe de formation.

DATES ET LIEU HORAIRES

Inter Entreprise : Saint-Geours-de-Maremne (40) : 30 septembre et 1 octobre 2024 de 9h à 12h et de 13h à 17h

Intra Entreprise : nous consulter, formation possible dans vos locaux

EFFECTIFS

Minimum : 4 Maximum : 12

TARIF

600€ TTC par stagiaire unique

Tarif de Groupe nous consulter

Contactez-nous pour un devis personnalisé, la réalisation d'une convention, pour une prise en charge par votre OPCO (organisme certifié QUALIOP1).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement contactez- nous au : 06-89-49-87-96, par mail : fabiennebalas@ouvea-conseil.fr ou consultez notre site internet :

www.bien-etre-entreprise.fr

ACCESSIBILITE

Formation assurée en présentiel : OUVEA CONSEIL s'assure par une visite préalable (ou tout mode d'information adapté) que le lieu prévu est accessible aux personnes à mobilité réduite et équipé de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation.

Formation assurée à distance : OUVEA CONSEIL met à disposition des stagiaires dans un espace partagé les documents nécessaires au suivi de la formation. A la demande, un envoi par mail est également réalisé.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.